

Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 7 juillet 2017

1. Urbanisme

Permis de construire :

M. JEANNOT Jean-Michel	Garage	18 rue du Stade
EARL DEVILLERS	Bâtiment agricole	Lieu-dit Sur la Roche
M. GUICHON O. et Mme STHOLL L.	Maison d'habitation	1 impasse Thalangin

Déclarations préalables :

M. VERNEREY Serge	Abri de jardin	17 rue de la Vigne
M. BULLE Jérôme	Panneaux photovoltaïques	2 impasse de Thurey
M. GAMOND Stéphane	Panneaux photovoltaïques	6 impasse des Vergers

Règles d'urbanisme :

- piscine hors sol de plus de 10 m² : déclaration préalable
- cabane, abri de jardin, pergola entre 5 et 20 m² : déclaration préalable
- cabane, abri de jardin, pergola de plus de 20 m² : permis de construire

2. Tarif de location de la salle Charles Parisse

Salle Charles Parisse :

Nouveaux tarifs pour les associations :

Associations	Naisey les Granges	Extérieur
Réunions et activités associatives	Gratuit	100 € (hors week-end)
Location à but lucratif	1 manifestation gratuite par an puis 100 € par manifestation pour les autres dans l'année*	130 €

* les représentations de théâtre au profit de l'association des parents d'élèves de Naisey les Granges comptent pour une seule manifestation.

Mise à disposition d'une poubelle pour les associations qui le souhaitent : 10 €.

Les tarifs pour les particuliers restent inchangés.

3. Nouveaux tarifs des photocopies

Photocopie	Particuliers		Associations	
	Noir et blanc	Couleur	Noir et blanc	Couleur
A4	0.10 €	0.20 €	0.05 €	0.10 €
A4 RV	0.20 €	0.40 €	0.10 €	0.20 €
A3	0.20 €	0.40 €	0.10 €	0.20 €
A3 RV	0.40 €	0.80 €	0.20 €	0.40 €

4. Bâtiments communaux

• Eglise : cinq entreprises ont été sollicitées pour la réfection de la toiture et du plancher du clocher, deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

Devis en TTC	DEFORET Alain	SIMON Bertrand
Toiture	36 302,80 €	30 726,36 €
Plancher clocher	4 550,40 €	4 200,00 €
Total	40 853,20 €	34 926,36 €

Le Conseil municipal retient les devis de l'entreprise SIMON Bertrand pour montant total de 34 926,36 € TTC.

5. Communauté de communes

Changement de nom : Notre Communauté de communes a changé de nom, dorénavant elle s'appelle CCPHD, Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs.

Nouvelle adresse : 7 rue Denis Papin 25800 Valdahon

Ces modifications, ainsi que le pacte fiscal et financier entre la Communauté de communes et les communes membres, sont adoptées par le Conseil municipal.

6. Informations diverses

➤ Rythmes scolaires : le Conseil décide de suivre l'avis du Conseil d'école, en acceptant le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2017 sous réserve de la décision de l'inspecteur de l'académie.

➤ Brocante : l'association les Broc'cœurs nous fait part du bénéficiaire de la brocante du 15 août 2017. Les bénéfices seront versés à l'association « Avance Timéo ».

➤ Cartes avantages jeunes : Les cartes, saison 2017/2018, seront proposées à la vente aux jeunes du village de moins de 30 ans, au prix de 6 € (pas de réservation) **à partir du 1^{er} septembre 2017** aux heures d'ouverture du secrétariat :
Lundi : 9h-11h30, mardi : 17h-19h, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h

Attention, le secrétariat sera fermé du 9 au 19 septembre 2017.

Pièces à fournir : pièce d'identité, photo et justificatif de domicile.

➤ Recensement de la population : le recensement se fera du 18 janvier au 17 février 2018. La commune recherche deux agents recenseurs, les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature en mairie avant le 15 octobre 2017. Les personnes recrutées participeront à une session de formation.

➤ Logement communal : Un logement communal de type F3 situé au 2^{ème} étage, au 1 Place de la Poste, est libre à la location à partir du 1^{er} octobre 2017. Les dossiers de demande de logement peuvent être retirés au secrétariat de mairie et doivent être déposés le 16 septembre 2017 au plus tard.

➤ Dates à retenir :

du 17 juillet
au 12 août 2017

Campagne de sensibilisation de la Chaîne de l'Espoir.
Une équipe clairement identifiable par un badge ira à la rencontre des habitants.
Cette campagne ne fera pas l'objet d'une quête.

15 août 2017

Brocante

7 septembre 2017

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h00

Affouage :

Les personnes qui n'auront pas fait évaluer leur affouage avant le 29 juillet 2017, se verront facturer un affouage de 30 stères (article 10 du règlement).

Fermeture de l'agence postale communale :

- Du 17 au 29 juillet 2017 inclus

Fermetures du secrétariat de mairie :

- Du 14 au 19 août 2017 inclus
- Du 9 au 19 septembre 2017 inclus

En cas d'urgence, contactez le Maire ou les Adjoints

Jacky MOREL: 06.45.04.69.98
Claude BELIARD: 06.43.24.21.75
Bernard CUENIN: 06.10.65.76.72
Claude SIRUGUE: 06.18.56.39.86